

C0315

2 JOURS

PILOTAGE, MANAGEMENT, RH RESTRUCTURATION, REGROUPEMENT ET FUSION

STRATÉGIE ACHATS DANS UNE SOCIÉTÉ DE COORDINATION



PUBLIC

Responsable achats et acheteur.
Toute personne amenée à participer
au processus d'achat
dans une société de coordination.



OBJECTIFS

- › concevoir une stratégie achats
au sein d'une société de coordination
- › identifier les leviers stratégiques d'achats
permettant d'atteindre les objectifs
- › déterminer les objectifs spécifiques
de chaque famille d'achats
- › construire un plan d'action et susciter
l'adhésion de tous les acteurs internes.



PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Apports techniques et méthodologiques de
la formatrice, échanges d'expériences.
Apports pratiques sur la base d'exemples.
Chaque stagiaire sera questionné en amont,
pendant et à l'issue de la formation pour
identifier ses attentes, vérifier ses acquis
et évaluer sa satisfaction globale
de la formation.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

Fiabiliser ses procédures par des achats efficaces.

CONTENU

Qu'est-ce que le process achats ?

- › la time line du recensement
du besoin à la fin du marché
 - comment optimiser
et consolider ses besoins
 - développer le sourcing pour
proposer une offre pertinente
aux prescripteurs (veille
technique, technologique
et réglementaire)
 - les étapes clés de la négociation
dans le total respect du code
de la commande publique
 - les mises en place de marché
 - méthodologie et outils
pour évaluer les entreprises
selon des critères, objectifs,
factuels et vertueux
 - mettre en place un processus
de contrôle des commandes
et des factures
- › quelles sont les parties
prenantes à l'achat ?

La politique achats : une obligation loi ELAN

- › comment construire
une politique achats ?
 - l'étape clé de la sécurisation
juridique des procédures
 - intégrer la dimension de
politique d'achats responsables
sur la base ISO 26 000

- › la cartographie achats :
outil de priorisation des actions
 - organiser le traitement des
achats simples pour optimiser
les achats stratégiques
- › le plan d'actions achats :
la traduction de la planification
des achats
 - adopter une approche en coût
global
 - adapter les critères d'analyses
au marché
 - permettre un allotissement
pertinent

La mutualisation

- › pourquoi mutualiser ?
 - créer des économies
d'échelles
 - permettre l'ajout de prestations
sans surcoût
- › quels segments d'achats
mutualiser ?

Les outils juridiques permettant de répondre à la mutualisation des achats

- › le groupement de commandes,
la centrale d'achats :
particularités, avantages
et inconvénients ?

Les formes possibles à une politique achats commune

- › des principes partagés
- › une direction mutualisée.

ANIMATION

Sophie MARCOUX, Consultante-formatrice spécialisée
en stratégie achats.

DATES CLASSE VIRTUELLE

25 et 26 mars 2024
13 et 14 juin 2024
24 et 25 octobre 2024

PRIX NET : 1530 EUROS - 14 h de formation

Ce prix comprend l'accès à la plateforme de diffusion.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Victoria ESTEBAN - 06 60 98 97 91. victoria.esteban@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr